



Chirurgiens-dentistes : prévention du risque infectieux

n°1

*La stérilisation
 des dispositifs
 médicaux en cabinet
 dentaire de ville*

“ ———
*Tous les
 instruments
 à traiter doivent
 être totalement
 immergés
 et la solution
 du bac doit être
 changée
 fréquemment.*

La stérilisation comporte obligatoirement les étapes suivantes :

PRÉ-DÉSINFECTION / RINÇAGE

Les instruments doivent être déposés dans un bain contenant une solution détergente-désinfectante immédiatement après leur utilisation. Le produit utilisé ne doit pas contenir d'aldéhydes et doit être formulé pour éviter tout risque de corrosion. Il est fortement conseillé de choisir un produit apparaissant sur la liste positive des produits désinfectants dentaire établie par l'Association dentaire française (ADF) et la Société française d'hygiène hospitalière (SF2H). La dilution, le temps de trempage minimum préconisés par le fabricant doivent être respectés, et le bain d'immersion doit être renouvelé fréquemment en fonction des recommandations du fabricant (délai de péremption de la solution,

nombre de Dispositifs médicaux (DM) traités...) et au moins une fois par jour. Les instruments sont ensuite rincés. Le bac doit être nettoyé et désinfecté à chaque changement de bain. Cas particulier des portes-instruments dynamiques ou PID (turbine, contre-angle, pièce à main de chirurgie, pièce à main du générateur d'ultra-sons...) : ils ne doivent pas être immergés. Après usage, sans délai, les PID doivent être purgés durant au moins 20 secondes avant d'être déconnectés de l'unité. La pré-désinfection consistera alors en un essuyage minutieux avec des lingettes imprégnées de produit détergent désinfectant dans lesquelles ils devront être enveloppés jusqu'au passage en laveur-désinfecteur.

”

“

Tous les instruments thermorésistants réutilisables pour les soins dentaires doivent être stérilisés.

”

NETTOYAGE

Les instruments doivent ensuite être nettoyés :

Bac à ultrasons

Pour les fraises, il convient de les démonter immédiatement après la fin de la séance de soins et de les immerger dans une solution pré-désinfectante puis placées dans un appareil à ultrasons afin de décoller les souillures. Les fraises et autres instruments doivent alors être déposés dans un panier (et non à même le fond de la cuve du bac) sans chevauchement. Le remplissage du bac doit être assuré jusqu'au niveau requis par le fabricant avec une solution pouvant contenir le même détergent-désinfectant que celui utilisé pour la pré-désinfection. Tous les instruments à traiter doivent être totalement immergés et la solution du bac doit être changée fréquemment en fonction des recommandations du fabricant et au moins une fois par jour. La fréquence des ondes doit être au-dessus de 40 kilohertz et le traitement doit durer au moins 15 minutes à une température comprise entre 20°C et 45°C dans une cuve fermée. Pas d'ultrasons pour les PID.

Laveur-désinfecteur thermique (thermolaveur)

Après prélavage par ultrasons ou brossage si nécessaire, il est recommandé de nettoyer les instruments dans un laveur-désinfecteur selon un programme prévoyant un prélavage, un lavage entre 45°C et 70°C avec un produit détergent et un rinçage-séchage à plus de 90°C. Il n'est pas recommandé de laisser les instruments dans le thermolaveur après un cycle complet pendant une nuit ou un weekend.

Pour le traitement des PID, il est recommandé de :

- utiliser un panier à injection muni des supports adéquats.
- une fois le traitement terminé, vérifier la siccité, à défaut, sécher l'intérieur des PID avec de l'air comprimé à usage médical.
- procéder ensuite à leur lubrification. Vérifier sur les PID qu'ils supportent ce traitement après une nuit ou un week-end : ils doivent comporter le symbole de la douchette gravé.

Le nettoyage manuel

Il ne doit être effectué qu'avec des brosses souples non abrasives à usage unique ou stérilisables. Les éponges, grattoir en paille métallique... sont à proscrire.

Lubrification

Il est recommandé de lubrifier les PID rotatifs après lavage, séchage et avant conditionnement. Le recours à des automates spécifiques est recommandé.

CONDITIONNEMENT

Une fois pré-désinfectés, nettoyés et éventuellement lubrifiés, les dispositifs doivent être emballés dans des « systèmes de barrière stérile préformés », c'est-à-dire soit des sachets, soit des cassettes. Les instruments doivent être bien secs avant leur conditionnement. Les sachets papier/plastique doivent être fermés à l'aide d'une thermo-soudeuse. Il faut éviter les sachets « autocollants » qui résistent mal à la stérilisation.

STÉRILISATION

Les instruments après emballage doivent subir une stérilisation par passage dans un autoclave sur le cycle « prion » (134°C durant 18 minutes). Le cycle complet avec des phases de vide, de prétraitement, de plateau et de séchage dure environ 50 minutes. Les charges d'autoclave doivent être les plus homogènes possibles, c'est-à-dire constituées d'instruments se ressemblant. Les dispositifs ensachés doivent être disposés sur la tranche, papier contre papier et plastique contre plastique, sans toucher les parois et pas trop serrés entre eux. Il est recommandé de disposer au cœur de chaque charge au moins un indicateur-émulateur « prion » de classe 6, conforme à la norme **EN 11140-1**, enfermé dans un sachet de stérilisation. Le cycle de stérilisation, une fois achevé, doit être validé, ce qui revient à vérifier que tout s'est déroulé comme prévu et que l'ensemble des instruments est bien stérile.



Pour aller plus loin

L'ESSENTIEL
DES INFORMATIONS
ET DES TEXTES QUI VOUS
SERONT NÉCESSAIRES
EST DISPONIBLE
SUR LE SITE DE L'ARS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.

Validation d'une charge d'autoclave

— Prérequis

Il faut tout d'abord s'assurer, avant de commencer à stériliser, que l'autoclave fonctionne correctement. Il faut donc vérifier chaque semaine le bon état des joints de l'appareil en effectuant un test de vide. Ce test est effectué cuve vide en sélectionnant le programme « test de vide » ou « vacuum test ». Il est nécessaire d'archiver le résultat conforme.

Au début de chaque journée d'utilisation de votre autoclave, il est recommandé de réaliser un test HELIX conforme à la norme (vérification de la bonne qualité du vide et de la vapeur produits). Pour cela :

- déposer dans l'autoclave un dispositif de type HELIX et lui faire subir un cycle « BOWIE DICK » ou « HELIX » de 134°C durant 3 minutes et demi,
- vérifier que l'indicateur HELIX a bien viré de manière uniforme,
- archiver cet indicateur.

— Validation de la charge produite

Dès que l'autoclave est refroidi et que la charge est sortie, il faut s'assurer que :

- les soudures des sachets ont bien résisté et que les emballages ne sont pas mouillés. Dans le cas contraire, la stérilisation a échoué et il faut tout recommencer.
- du virage des indicateurs de passage de chaque sachet.
- du virage conforme de l'indicateur-émulateur « prion ».
- le cycle de stérilisation s'est déroulé de manière conforme, en se basant sur le diagramme ou sur le ticket produit par l'autoclave. En particulier, contrôler :
 - que la température a bien atteint 134°C (min 134°C - max 136°C) pendant une durée d'au moins 18 minutes ;
 - que la pression relative était conforme à la table de Regnault, soit 2,04 bar à 134°C, 2,13 à 135°C et 2,22 à 136°C.

TRAÇABILITÉ / STOCKAGE

Traçabilité

- une référence au dernier test de vide (date et numéro de la charge « test de vide »).
- une référence au test HELIX de la journée (date et numéro de la charge « HELIX »).
- la date de la stérilisation, le type de cycle, la composition de la charge.
- l'indicateur-émulateur prion à agraffer.
- le diagramme ou le ticket du cycle à agraffer.
- la notion de conformité des emballages et de l'absence d'humidité (cases à cocher).
- la décision de libération ou non de la charge avec nom de la personne qui libère (cette personne doit avoir été au préalable formée à cela).

Ce dossier de stérilisation doit être conservé pendant 20 ans.

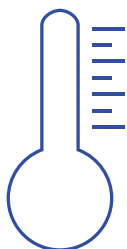
Étiquetage

Chaque emballage (sachet ou cassette) doit comporter :

- le numéro du cycle,
- la date de stérilisation,
- la date limite d'utilisation : 3 mois (emballage sachet papier plastique), 6 mois pour un emballage double ou une cassette. Si cette date est dépassée, les instruments doivent suivre un nouveau cycle de stérilisation complet. Sur les sachets papier/plastique, l'étiquette doit être collée en dehors des soudures (partie pelable), de même pour des inscriptions manuelles.

Stockage

Les dispositifs emballés doivent être stockés de manière rationnelle dans un endroit propre et sec, dans une pièce indépendante ou à défaut dans une armoire fermée ou éventuellement dans des tiroirs. Il faut veiller à ne pas endommager les emballages lors du stockage et, en particulier, à ne pas les entasser ou les attacher avec des bracelets caoutchouc.



CHAÎNE DE STÉRILISATION

Cycle PRION

Température	134°
Durée	18 min
Pression	2,04 bar

